

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Vingt-trois clubs vaudois de l'élite seront soutenus

Compétente pour redistribuer la part vaudoise des bénéfices des loteries (au premier rang desquelles la Loterie Romande) revenant au sport, la Commission du Fonds du sport vaudois a décidé d'étendre considérablement son aide aux clubs vaudois d'élite en sport collectif, qui seront 23 à bénéficier d'un soutien financier. Elle a aussi décidé d'un certain nombre de subventions pour l'aménagement de terrains et locaux de sport, ainsi que pour l'achat de matériel par des clubs sportifs vaudois.

Dès 2006-2007, les clubs en sports collectifs dont la première équipe est alignée en 1ère division (pour autant que ce sport comporte au minimum quatre divisions) ou en 2e division (si ce sport en comprend au minimum cinq) toucheront un subside annuel. Sur la base d'une pondération de cinq critères favorisant notamment l'effort quantitatif et qualitatif en faveur des mouvements juniors et de la relève, 23 clubs représentant une dizaine de sports se répartiront quelque 700'000 francs. Afin qu'ils travaillent avec des budgets stables, la subvention restera inchangée durant la législature, sauf en cas de relégation ou de promotion.

La Commission subventionnera encore les réalisations suivantes:

- construction de nouveaux vestiaires pour le Football Club Bursins (210'000 francs)
- rénovation du sol sportif des installations d'athlétisme et le remplacement du système d'arrosage du stade du Croset d'Ecublens (142'000 francs)
- rénovation du terrain multisports de Pra à Vevey (100'000 francs)
- construction d'un nouveau club-house pour le Cercle de la Voile de Grandson (88'000 francs)
- renouvellement de courts de tennis et de squash à Puidoux (54'400 francs)
- construction de deux places multisports à Yverdon-les-Bains (45'500 francs)

- installation d'un éclairage sur le terrain de football de Bottens (38'000 francs).

Enfin, le Fonds soutiendra la structure "Horizon 2010" qui réunit les forces de différents clubs de judo vaudois en vue d'obtenir les titres de champion suisse hommes et femmes et de participer aux coupes d'Europe. Cette structure touchera 25'000 francs par an durant quatre ans, plus 10'000 francs en cas d'objectifs atteints.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 novembre 2006

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEC, Nicolas Imhof, chef du Sce de l'éducation physique et du sport, vice-prés. de la Cission du Fonds du sport, 021 316 39 30, nicolas.imhof@vd.ch Marcel Parietti, dél. au sport associatif, secr. du Fonds du sport, 021 316 39 35, marcel.parietti@vd.ch